# La Communance : berceau de la ville de Delémont

Autor(en): **Rais, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **59 (1955)**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684596

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# La Communance

## berceau de la ville de Delémont

PAR ANDRÉ RAIS

*A mon cher ami Alban Gerster,*
*mon vénéré maître.*

Ainsi que nous allons le voir dans la suite, la Vallée de Delémont était habitée à l'époque du premier âge du fer, le lieu-dit la Communance, situé entre cette ville et le village de Rossemaison spécialement. En témoignent les fouilles d'Auguste Quiquerez et le sondage que nous avons fait en octobre 1948.

La Communance, du latin *communis,* — qui a la même charge, par extension les biens de la ville, — est un lieu-dit situé entre Delémont et Rossemaison. Aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, l'endroit était très marécageux. En effet, nous lisons ceci dans les procès-verbaux du conseil :

« 1652 mars 8. L'on fauchera en ce mois les joncs qui croissent par la Communance et on les brûlera une fois secs. » [1]

« 1659 oct. 10. Les joncs qui sont en la Communance seront permis à ceux qui les voudront couper pour s'en servir. » [2]

« 1682 mars 12. On fera bourner la Communance pour déchasser les joncs. » [3]

« 1768 mai 28. L'expert, après visite de la Communance, a trouvé qu'on peut la desêcher par la construction d'un grand fossé qui serait construit depuis l'angle de la haie de la fin de Rossemaison jusqu'au grand chemin.» [4]

1 Procès-verbaux 1641-1653 p. 459.
2 Ib. 1653-1665 p. 300.
3 Ib. 1678-1688 p. 169 v.
4 Ib. 1766-1774 p. 154.

« 1819 mars 23. Comme une partie du pâturage de la Communance du côté de la Deute est couverte de marais, on prendra des mesures pour les faire disparaître. » [1]

Mais, le 22 mai 1681, « voyant que la Communance s'en va ruineuse, la ville entreprendra de réparer le fond, soit avec la charrue, herser, etc... » [2] Et dès cette date, une partie de la Communance fut aménagée en pâturage communal.

Malgré les améliorations apportées, le sol n'était pas trop tourmenté. On planta une croix le 17 juillet 1659 seulement ; on n'entretint que le chemin de Delémont à Courtételle, la route actuelle n'existant pas encore.

« Le plan géométrique d'un terrain appellé la Communance appartenant à la ville de Delémont, levé horisontalement par Joseph Aubry, géomètre dudit lieu, à la réquisition de MM. les Magistrats de la dite ville, et sous l'indication de MM. Rebetez, bandelier et Kœtschet, conseiller, le premier octobre 1818 » nous donne une excellente idée de ce qu'était cette plaine. La Communance contenait alors 45 ha 8 a et 70 ca ou 142 journaux 115 perches 57 pieds.

Le terrain cultivé — 6 ha 97 a 53 ca — se trouvait à l'ouest, à l'extrémité, de chaque côté du chemin. Le terrain marécageux occupait 5 ha 47 a 50 ca. On le voyait à l'angle, au sud-est. Une petite forêt agrémentait l'endroit où, aujourd'hui, ne s'élèvent plus que deux beaux chênes sur le bord du chemin. Plusieurs terrains étaient loués à des particuliers, le long des routes menant de Delémont à Courtételle et de Delémont à la Beuchille, tandis que la plus grande partie de la Communance était en pâturage. Ce champois entourait la croix de la Communance, occupant les parcelles actuelles Nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 23, 24, 11, 22, 25, 12, 21, 13.

Deux sources, qui autrefois alimentaient les habitations en eau potable, sortaient de terre à l'est de l'ancien chemin conduisant de Delémont à Rossemaison.

## La Communance, habitat celtique

Quiquerez mentionne la découverte d'un vieux chemin à la Communance :

« Nous avons encore vu la voie romaine élevée d'environ 2 pieds au-dessus de ce terrain marécageux. Nous avons profité des travaux que faisait en 1838 le propriétaire de ce lieu, pour fouiller et mesurer cette antique chaussée. Nous avons reconnu qu'elle avait une largeur de six à sept pieds, qu'elle était formée de gros cailloux reposant sur un sol semi-tourbeux, et que sur ceux-ci on avait amené plusieurs

1 Ib. 1818-1820 p. 139 v.
2 Ib. 1678-1688 p. 128.

couches successives de galets de grosseur médiocre, comme le sous-sol en fournit en abondance et qu'un long usage avait fortement durcis et coagulés ensemble sans vestige de chaux ou de mortier. Cette chaussée porte le nom de voie des Sarrasins ou des païens... » [1]

Quiquerez rappelle ensuite la mise au jour d'anciens objets de l'âge du bronze et de l'époque celtique :

« C'est près de là encore (près de la Croix de pierre) qu'on a retrouvé une de ces pointes de lance en bronze, absolument semblables à celles des habitations lacustres du second âge. Quelques monnaies romaines ont été également recueillies dans la culture récente de cet ancien pâturage ; la plupart se sont perdues et d'autres sont confondues dans notre petite collection avec les monnaies trouvées autour de Delémont, sans désignation précise de localité. » [2]

Dans l'Indicateur d'Antiquités suisses du mois d'avril 1875, Auguste Quiquerez écrit ceci : « Une tranchée faite dernièrement dans le milieu de la plaine de Delémont pour le chemin de fer, a fait découvrir des débris romains indiquant une de ces villas si nombreuses dans cette vallée. Les tuiles à rebord et des parcelles de poterie sigillée se sont trouvées associées à des fragments de poterie gauloise, à terre grossière, mêlée de grains de quartz, mais déjà façonnées sur le tour à potier. » [3] Puis, dans le volume troisième, Quiquerez ajoute : « L'Indicateur d'antiquités suisses, dans son N° 2 de l'année 1875, a signalé la découverte de quelques débris romains dans la plaine de Delémont, près des chemins croisés. Depuis lors, on a encore déterré une urne cinéraire en terre rouge commune, renfermant des cendres et des os brûlés, et un petit vase en terre noirâtre grossière, comme celle de l'âge du bronze contenant 50 monnaies romaines en moyen bronze du premier siècle de notre ère. Les vases ont été brisés, cependant, au moyen des fragments, j'ai pu rétablir leur forme primitive. Les monnaies ont été dispersées et je n'ai pu en avoir qu'un petit nombre pour les déterminer.

« Dans ce même terrain offrant des traces d'une ancienne culture plus profonde que celle du voisinage, on a pareillement trouvé quelques outils de pierre, avec des fragments de poterie de l'âge de la pierre polie. Ce mélange d'objets de diverses époques est assez fréquent dans la contrée.

« Il indique l'établissement des Romains près des habitations gauloises ou rauraques, en sorte que la plupart des villages actuels n'ont fait que succéder à ceux des temps préhistoriques... » [4]

Mais la trouvaille importante, c'est Auguste Quiquerez qui devait la faire en 1838.

1 Topographie d'une partie du Jura oriental et en particulier du Jura bernois, Epoque celtique et romaine, p. 187.
2 Topographie... p. 188.
3 Indicateur d'antiquités suisses, 1875, No 2, p. 596.
4 Ib. Vol. 3, 1876-1879, p. 768.

## La Communance, habitat gallo-romain

Les témoignages d'Auguste Quiquerez sont des plus précieux. Ainsi, quand il notait en 1847 : « On voit beaucoup de fondations romaines dans la plaine de la Communance. Elles étaient surtout fort reconnaissables avant que ce terrain ne fut mis en culture, et lorsque la sécheresse se faisait sentir on voyait jaunir des lignes se croisant en sens réguliers et indiquant parfaitement les fondations que recouvrent quelques pouces de terre. Depuis qu'on cultive ce terrain, ces traces ont en grande partie disparu, mais les labours ont mis à découvert beaucoup de fragments de tuiles et de poterie romaine... » Et Quiquerez de continuer : « Dans la plaine de la Communance on remarque aussi plusieurs traces romaines, des fondations de murailles d'une villa avec tuiles à rebords, celles d'une église, près d'une croix de pierre, dernier vestige symbolique de la Basilique construite en ce lieu au septième siècle par les soins d'un certain Ursanne [1], probablement sur les ruines d'un temple romain bâti avec un certain luxe, comme on peut le présumer d'après un chapiteau de colonne retrouvé en ce lieu. [2]

Auguste Quiquerez ajoute : « ...dans la plaine de la Communance, tout près de la voie des païens, on remarque encore les vestiges d'un édifice romain, dans les ruines duquel on a trouvé un chapiteau de colonne appartenant encore aux beaux temps de l'architecture, et un grand nombre de tuiles antiques. Une croix de pierre et la tradition rappellent que ce fut là qu'existait la basilique bâtie par un certain Ursanne [3], probablement sur les ruines de quelque temple païen. » [4]

Il existait encore deux autres constructions romaines dans les environs. On voyait, en 1840, en amont du confluent de la Birse et de la Sorne, plusieurs grands pans de murailles, « appartenant au beau romain et formant les restes d'une grande villa avec ses bains et dépendances. Ce lieu est connu dans d'anciens actes sous le nom de Morépont... »

Le propriétaire de ce terrain le fit niveler en 1847. Il s'attacha même à détruire « tout ce qui restait de ces antiques édifices. Il a fait enterrer et cacher de beaux fragments de poterie et d'autres objets d'antiquité, ne voulant rien laisser paraître de ce qui avait appartenu aux payens. Nous n'en avons pu recueillir que des morceaux de plâtre qui recouvrait les murs et qui font voir un beau stuc poli et peint avec beaucoup plus de soins que dans toutes les autres villas du voisinage. Le fond était rouge avec d'étroites lignes noires ou blanches... » [5]

1 Le texte de la *Vita sancti Germani* paru dans Trouillat contient une erreur. La basilique a été construite par Saint Germain et dédiée à Saint Ursanne.

2 Topographie... p. 188.

3 Cf. la note 1 ci-dessus.

4 Le Mont-Terrible, p. 195-196.

5 Cf. aussi le Mont-Terrible, p. 240.

Dans son *Mont-Terrible,* l'archéologue jurassien est encore plus précis : « En sortant du village de Courroux et après avoir passé la Byrse, il y avait, sur l'emplacement actuel du haut-fourneau des Rondez, une très grande villa romaine, dont nous avons encore vu bien des traces il y a plus de quarante ans [1]. On y remarquait les restes d'un hypocauste, l'emplacement d'une chaudière et bien d'autres débris de bains et d'étuves. La base des murailles, revêtue de beau stuc, poli comme du marbre et de couleur rouge avec des liserés blancs, jaunes et noirs, indiquait un édifice plus somptueux que tous ceux dont nous avons déjà parlé. On a trouvé dans ses décombres quelques monnaies en grand bronze, indiquant le Ier siècle de l'empire romain, d'autres, plus petites, qui se sont toutes perdues, et enfin beaucoup de fragments de tuiles à rebords, de briques et de poterie romaine en terres diverses, mais surtout en terre sigillée. » [2]

Une autre villa romaine s'élevait au sud de Delémont, près de la Communance, dans le finage de Dozière, tout près de la Sorne. Quiquerez mentionne dans son *Mont-Terrible* qu'on avait retrouvé le puits. « Il était peu profond et assez irrégulier, étant muraillé avec des pierres plates, non taillées qui ne permettaient pas de lui donner une forme circulaire. Il était rempli de décombres et de fragments de tuiles et de calorifères romains. » [3]

## Le sondage de 1948

Les recherches commencèrent le 21 octobre 1948, à 8 heures du matin, dans les terrains de la Bourgeoisie, mais loués à plusieurs particuliers. Onze tranchées furent creusées dans les parcelles Nos 2, 8, 10, 12, 16, 21 et 22.

Dans la parcelle No 2, près du chemin, nous avons relevé plusieurs pierres taillées, *non in situ,* malheureusement ; elles appartenaient certainement à une construction romaine.

La pierraille du No 8 donna un résultat négatif, ainsi que les tranchées des parcelles 10 et 22. Les tranchées de la parcelle 16 laissèrent voir aussi des tas de pierres taillées, des morceaux de tuiles romaines. Une coquille d'huître fut recueillie dans cette parcelle, une seconde dans celle du No 10.

Mais c'est surtout aux environs de la croix de pierre que nous avons poursuivi nos recherches. La tranchée No 6, faite au milieu de la parcelle No 12, fut négative, de même les tranchées Nos 2, 3 et 5.

1 Quiquerez écrit en 1862.

2 Le Mont-Terrible, p. 212. Quiquerez ajoute sous la note 2 : « Les murailles de cette villa étaient construites en moellons de petit appareil, et nous avons encore vu de grands pans qui ont été démolis pour faire des digues au bord de la Byrse, longtemps avant la construction de la fonderie des Rondez. »

3 Le Mont-Terrible, p. 213.

Par contre, dans les tranchées 1 et 4, nous avons exhumé de la poterie et des monnaies romaines.

*Tranchée N° 1*

Elle fut tracée parallèlement à la croix, à l'est, sur une longueur de 9,30 m. La coupe du terrain donna ceci : humus, 40 cm. ; marne rouge, côté nord 60 cm., côté sud 20 cm. ; marne bleue, côté sud 20 cm. ; au-dessous de la marne, gravier naturel. C'est dans la marne rouge, à 50 cm. exactement du niveau du sol, que nous avons mis à jour 7 pièces de monnaies romaines, ainsi que des débris de plusieurs poteries du premier âge du Fer. Nous avons constaté, en outre, dans cette couche, des traces d'incendie ainsi que quelques os calcinés.

*Tranchée N° 4*

Celle-ci fut creusée parallèlement à la croix, mais sur le côté ouest. La coupe du terrain, du côté sud, donna le résultat suivant :

| | |
|---|---|
| humus | 40 cm. |
| marne bleue | 20 cm. |
| marne rouge | 10 cm. |
| gravier naturel. | |

Dans la marne rouge furent trouvées cinq pièces de monnaies romaines, avec quelques débris de poterie.

Au nord de la croix, la coupe donna :

| | |
|---|---|
| humus | 35 cm. |
| marne bleue | 10 cm. |
| marne rouge | 20 cm. |
| gravier naturel. | |

*Sous la croix de pierre*

La croix de pierre actuelle remplace celle qui avait été plantée le 17 juillet 1659, donc bien avant la mise en culture de la Communance. Six monnaies romaines mises à jour à l'angle sud-est de la croix, dans une couche de marne rouge, attirèrent notre attention. Nous avons creusé sous la croix, du côté sud. Quelle ne fut pas notre surprise d'y découvrir, brisés naturellement, deux vases du premier âge du Fer. Le temps étant très mauvais, nous n'avons pu poursuivre nos investigations. Ici également, nous avons constaté des traces d'incendie et d'os brûlés.

**Les trouvailles d'Auguste Quiquerez 1838-1879**

Grâce aux ouvrages d'Auguste Quiquerez, nous connaissons les objets qui avaient été exhumés dans la plaine de Delémont, entre la

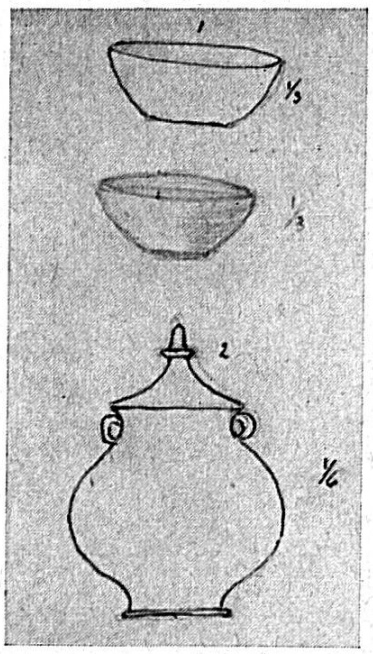

Petit vase de terre noirâtre qui contenait 50 monnaies romaines du Ier siècle ap. J.-C.

Urne funéraire de terre rouge, renfermant des cendres et des os brûlés.

Trouvailles de 1875. Dessins d'A. Quiquerez.

Communance et la croisée des routes de Berne, de Bâle et du Val Terbi. Les voici :

*Près de la croisée des chemins*

Une urne cinéraire de terre rouge, renfermant des cendres et des os brûlés.

Un petit vase de terre noirâtre, grossière, comme celle de l'âge du Bronze, contenant 50 monnaies romaines en moyen bronze du Ier siècle de notre ère.

Quelques outils de pierre, avec des fragments de poterie de l'âge de la pierre polie. [1]

*A la Communance, près de la croix*

Une pointe de lance en bronze, absolument semblable à celles des habitations lacustres du second âge.

Quelques monnaies romaines, dont onze sont conservées au Musée jurassien, petit trésor enterré vers 260, lors de la première invasion.

1 Indicateur d'Antiquités suisses, vol. 3, 1876-1879, p. 768.

Le chapiteau d'un pilastre, de calcaire blanc à nérinées. Il rappelle, dit Quiquerez, l'art romain du quatrième siècle, ou bien il offre une reproduction très curieuse de cet art au septième siècle. « Nous avons essayé de le restituer d'après l'état où il se trouvait lors de sa découverte, et lorsqu'on voyait encore des restes de cannelures, d'oves et d'autres ornements remplaçant les feuillages du milieu, mais nous ne pouvons garantir le dessin du tailloir. Il appartenait à un pilastre de l'arc triomphal qui, dans nos églises et les anciennes basiliques, sépare la nef du chœur. D'après les dimensions du chapiteau, le pilastre devait avoir avec sa base et son entablement, plus de 16 pieds de haut. » [1]

Ce chapiteau avait disparu. Nous l'avons retrouvé, il y a deux ans, dans un coin du musée du collège de Delémont. Il mesure 48 sur 21,5 cm.

« Ce chapiteau a en effet un décor romain ou de tradition romaine, mais tellement barbare comme facture qu'on peut se demander s'il date encore de la fin de l'empire. Autant que je puis voir, c'est le couronnement d'un pilastre plutôt que d'une colonne. On trouve sans doute encore à l'époque romaine des sculptures très primitives surtout dans les provinces. Cependant, on a continué ce décor d'acanthes jusqu'au Xe siècle. Mais déjà à partir du IXe siècle, ce décor devient plus rare et se manifeste par une sécheresse et une stylisation schématique très marquée. On trouve à Touarre (fin du VIIe siècle) des acanthes qui se rapprochent de celles de votre chapiteau. Les rais qui surmontent les feuilles et qui devaient se prolonger jusqu'à l'abaque me font croire que nous avons en effet ici une sculpture non seulement de basse époque romaine, mais encore plus tardive. Rien n'empêcherait qu'elle ait décoré une chapelle chrétienne du VIIe ou VIIIe siècle ; elle a peut-être été un réemploi d'un édifice un peu antérieur. » [2]

## Les trouvailles d'octobre-novembre 1948

### *Poteries de l'âge de Hallstatt ou Ier âge du Fer. Vers 550 av. J.-C.*

#### *Poteries de la tranchée No 1*

Les fragments recueillis dans la marne rouge, à 50 cm. au-dessous du niveau du sol, sont grossières et de couleur noire, grise, rouge même. Il est difficile de reconstituer ces vases.

1 Topographie... p. 188-189, 405.
2 Lettre de M. Louis Blondel, archélologue cantonal, de Genève.

Musée du Collège, Delémont Photo André Rais

CHAPITEAU d'un pilastre, en pierre calcaire. 48 × 21,5 cm. Sculpture de basse époque romaine. Elle a décoré la chapelle construite à la Communance vers 650. Cette chapelle avait été élevée par saint Germain abbé de Moutier-Grandval en l'honneur de saint Ursanne. Fouilles d'Auguste Quiquerez de 1838.

*Poteries trouvées sous la croix de pierre*

Plusieurs morceaux qui appartiennent à différents vases ont été exhumés de la marne. Les unes sont de couleur ocre, d'autres de couleur noire. Deux vases ont été reconstitués par les soins du Musée National de Zurich.

1. Vase à base étroite et à panse très large, rebondie avec col assez court. Hauteur 9,7 cm. Diamètre du col 11,5 cm. Couleur passant du rouge ocre au noir et au bleu foncé.
2. Vase à base étroite et à panse très large. Le col est décoré de dessins géométriques. Hauteur 7,5 cm. Diamètre du col 20 cm. De couleur gris-noir.

*Monnaies romaines*

18 monnaies romaines, de bronze et d'argent, d'Agrippa (seconde moitié du premier siècle av. J.-C.), de Domitien, Trajan, Antonin-le-Pieux, Marc-Aurèle, Lucius Verus, Commode, Alexandre Sévère, Maximinus Ier, Gordianus Pius, Philippus

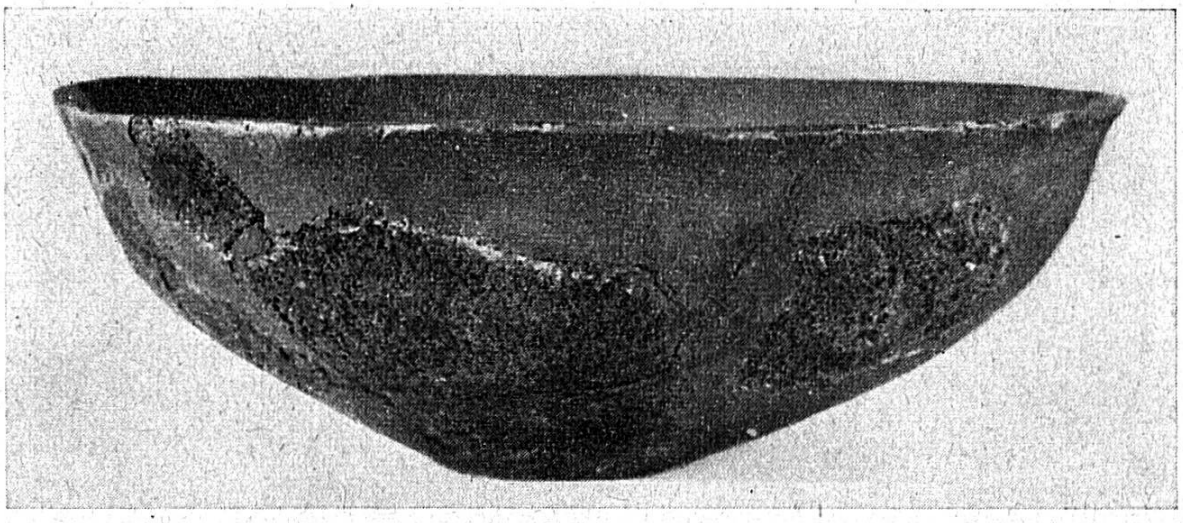

Musée jurassien Photo André Rais
Vase à base étroite et à panse très large. Le col est décoré de dessins géométriques. Hauteur 7,5 cm. Diamètre du col 20 cm. Couleur gris-noir. Vers 550 av. J.-C. Fouilles de 1948. Le vase se trouvait sous la Croix de la Communance, à Delémont.

filius, Trajanus Decius, Postumus et Treticus filius (268-276 après Jésus-Christ).

*Deux fragments de colonne* en pierre calcaire du Jura, trouvés à la Communance par le père de M. Charles Cuttat, agriculteur à Rossemaison. Diamètre 60 cm., hauteur 45 cm.

## Conclusion

Il se confirme donc que la plaine de la Communance était habitée vers l'an 550 avant Jésus-Christ. Ces Celtes nous ont laissé deux tombes mises à jour par Auguste Quiquerez à la croisée des chemins et plusieurs tombes à incinération découvertes en octobre et novembre 1948.

Aux Celtes succédèrent les Romains. Témoins les constructions romaines dont Quiquerez a encore vu les traces de 1820 à 1840 : Morépont, Dozière, la Communance.

La Communance devait être le point central des établissements romains des environs. « Dans ce lieu, écrit notre archéologue jurassien, l'élévation du sol indique l'emplacement d'un édifice assez considérable. Nous croyons que ce pouvait être un temple. »

Ce temple romain a-t-il existé ? C'est difficile à dire.

La vallée de Delémont a été évangélisée par saint Germain. C'est dans la plaine de la Communance (de *communis, cum,* préfixe et *munus,* la charge, littéralement qui a la même charge, par extension,

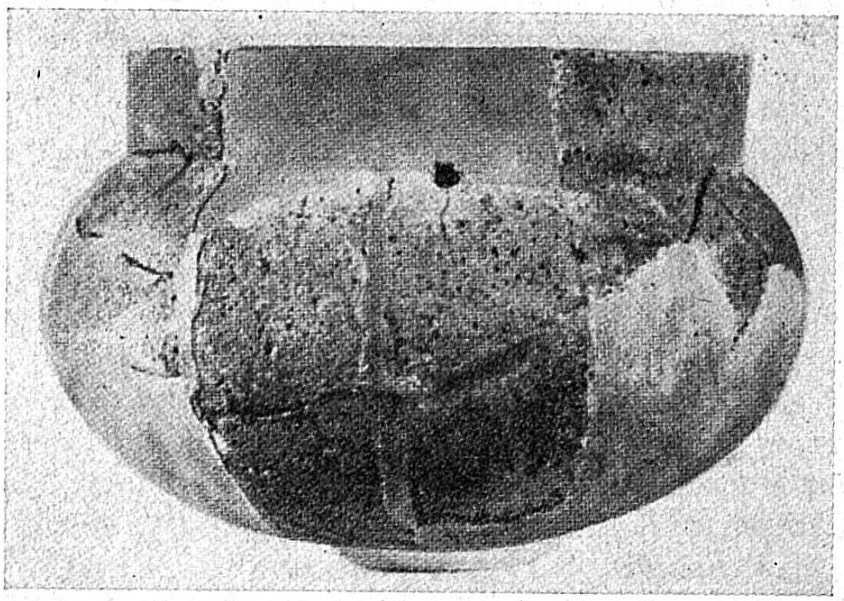

Musée jurassien Photo André Rais

VASE à base étroite et à panse très large, rebondie, avec col assez court. Hauteur 9,7 cm. Diamètre du col 11,5 cm. Couleur rouge ocre passant au noir et au bleu foncé. Tombe à incinération. Vers 550 av. J.-C. Fouilles de 1948. Le vase se trouvait sous la croix de la Communance, à Delémont.

les biens de la ville) entre Delémont et Rossemaison, que le premier abbé de Moutier en Grandval construisit, vers 650, une chapelle qu'il dédia à saint Ursanne.

C'est dans cette chapelle que saint Germain, mis à mort par le duc d'Alsace Adalric, le père de sainte Odile, a été déposé avant d'être enseveli en l'église saint Pierre de Moutier.

La chapelle de saint Ursanne est encore citée dans le document de 768/771 et dans celui de 849, comme propriété de l'abbaye de Moutier, mais elle n'est plus mentionnée après cette dernière date, ni dans les documents de 866, 884, 968 et 999.

L'emplacement de cette petite église, située aujourd'hui sur le territoire de la ville de Delémont, se trouve à 150 mètres de celui de Rossemaison, limite de la prévôté de Moutier, sur l'ancienne route romaine.

Un parchemin daté entre le 16 mars 736 et le 30 avril 737, confirme les biens que Bertoin, vassal du comte d'Alsace Eberhard, possède *in figo Delomonte,* dans le bourg de Delémont.

Voilà ce que nous raconte la vie de saint Germain. Il n'y a pas lieu d'en douter d'autant plus qu'Auguste Quiquerez a découvert en 1838, près de la croix de la Communance, un chapiteau de pilastre en calcaire blanc à nérinées (voir la reproduction ci-dessus) et que nous avons mis à jour en 1948, en ce lieu même, deux fragments de colonne.

Ce couronnement de pilastre a décoré une chapelle du VIIe siècle. Nous sommes donc bien en présence ici de la *cella sancti Ursini,* la petite chapelle de saint Ursanne, bâtie par saint Germain lui-même dans la plaine de la Communance *(...suo opere constructam)*. Il ne s'agit pas du tout de l'abbaye de Saint-Ursanne sur le Doubs.

Entre le XIe et le XIIe siècle — la chapelle de Saint-Ursanne n'est plus mentionnée après 968 — une agglomération médiévale s'est constituée dans le voisinage du noyau préurbain de la Communance. Face à la chapelle de Saint-Ursanne, à près de 1000 mètres de distance environ et sous la forme d'un faubourg, se dessine le véritable noyau urbain. Ce groupement humain se fixa sur une collline naturelle, terrasse d'éboulis formés de bolus et de rocher. La première église paroissiale est citée en 1255 [1]. Mais Delémont n'était pas encore une ville. Son sceau d'ailleurs nous le rappelle : SIGILLUM VNIVERSITATIS DE TELSBERG, sceau de l'université ou communauté des habitants de Delémont.

Patrimoine des ducs d'Alsace dès le VIIe siècle, la vallée de Delémont fit partie, au XIIIe, de la seigneurie de Ferrette. Vers l'an 1042, en effet, l'empereur Henri III donna les châtellenies de Montbéliard, Ferrette et Altkirch à Louis II, comte de Mousson et de Bar. Ses petits-enfants se partagèrent cet immense héritage en 1115. L'aîné, Thierry II, décédé en 1162, eut Montbéliard ; le second, Renaud Ier, eut Bar et Pont-à-Mousson ; le troisième, Frédéric, mort en 1168, devint comte de Ferrette.

Ainsi, au moment où s'éteignait, avant 1180, le dernier dynaste de Soyhières, le comte Frédéric de Ferrette commençait la construction du château de Delémont qu'on devait appeler, dans la suite des temps, le château du Vorbourg. Ce fait, attesté par la découverte en mai 1949 d'anciennes constructions, repose donc sur des bases historiques. Puis, le 27 novembre 1271, Ulrich Ier, comte de Ferrette et son fils Thiébaud, reconnurent avoir reçu de l'évêque de Bâle, Henri de Neuchâtel, la somme de 850 marcs d'argent, prix de vente de la seigneurie de Ferrette.

Enfin, l'évêque Pierre Reich de Reichenstein, qui voulait s'assurer de la fidélité de ses nouveaux sujets, accorda en des termes flatteurs, à sa communauté rurale de Delémont, une lettre de franchises. La charte épiscopale débute par ses mots : « Comme le château de notre bourgade de Delémont fut toujours pour nous et nos prédécesseurs un agréable lieu de repos, — *reclinatorium deliciosum* »... etc.

Aussi, dès le 6 janvier 1289, la ville sera-t-elle entourée d'une enceinte fortifiée ; la tour de la préfecture actuelle est un des derniers témoins de la fin du XIIIe siècle.

Delémont n'a donc jamais été un centre très important ; bien au contraire, Delémont fut une ville de campagne, une agglomération qui

1 Trouillat, I, 631, 441.

prit nom de ville, mais dont la majeure partie des habitants vécut, jusqu'au XVIIe siècle, de l'agriculture.

Voilà quelles sont les origines préhistoriques de notre ville de Delémont. A l'occasion des transformations qui furent faites au Vorbourg, en mai, juin et juillet 1949, plusieurs parties des anciennes constructions du château ont été découvertes. Nous aurons donc l'occasion de parler des origines moyenâgeuses de notre cité sous peu.